

Qualification

NR / 20090606 / VIENNE / POITIERS

Titre**Vie nocturne : la préfecture ressort le bâton****Légende/Texte**

La principale crainte avancée par la police, ce sont les risques d'accidents liés aux attroupements empiétant sur les voies de circulation des véhicules

La préfecture prévient que les sanctions de fermeture risquent à nouveau de tomber sur plusieurs établissements pour des nuisances répétées.

Après la carotte, le bâton. Les relations entre la préfecture et les exploitants de discothèques et autres bars de nuit connaissent des hauts et des bas qui épousent assez bien la courbe des températures. A mesure que les beaux jours reviennent et que le thermomètre favorise les déambulations nocturnes, les relations redeviennent plus conflictuelles. Le mois de juin s'annonce difficile pour plusieurs gérants de Poitiers. Des décisions de fermeture administrative risquent de tomber prochainement, assure le secrétaire général de la préfecture, Jean-Philippe Setbon.

« Il y a manifestement un relâchement de leur part ou bien ils ont fait le dos rond jusque-là », réagit-il. « Déjà, en septembre et octobre derniers, nous avons été sur le point d'en fermer quelques-uns. Finalement, nous avons organisé des tables rondes en novembre, avec des discussions et des échanges constructifs. Des propositions avaient été faites. Elles n'ont débouché sur rien de concret. Où sont les engagements pris ? Ils s'étaient engagés à mettre en place des animations avec le monde étudiant, à faire de la prévention. Rien n'a été fait, à part par " La Grand'Goule ". Ils avaient la possibilité d'installer de la vidéosurveillance au rôle dissuasif, là encore, aucun projet n'a été déposé. »

" J'attends de recevoir les rapports de police "

Le secrétaire général de la préfecture parle d'une nouvelle dégradation de la situation en ville, sous forme d'attroupements alcoolisés émaillés d'incidents répétés. « La situation s'était calmée entre octobre et avril. Depuis la fin avril, nous avons une succession de problèmes, concentrés dans un nombre restreint d'établissements. » La préfecture reconnaît que deux établissements de la rue du Chaudron-d'Or sont plus particulièrement dans le collimateur « L'Est-Ouest » et le « Havanita ». Comme en septembre dernier, ce sont les rassemblements parfois très importants en pleine rue qui sont jugés responsables de nuisances exaspérant le voisinage. Le problème n'est pas circonscrit à cette rue-là. Il se retrouve aussi aux abords de certains établissements de la place Charles-de-Gaulle et de la Grand'Rue « J'attends les rapports de police. Ensuite les gérants seront convoqués pour une procédure contradictoire. » Si la préfecture menace de sortir le bâton les concernant, le dossier semble pour l'heure plutôt mince. La police n'est jamais intervenue pour des bagarres ou des incidents rue du Chaudron-d'Or. Elle confirme qu'aucune plainte n'a été déposée pour signaler les désagréments ressentis. En revanche, le commissaire en charge des questions de voie publique estime qu'un risque d'accident avec des véhicules existe au vu de l'ampleur de certains attroupements débordant dans les rues.

Emmanuel Coupaye

Contexte